

## **Séance du 29/6/2017**

**L'an deux mil dix-sept, le 29 juin à 20 heures 30 minutes, Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu extraordinaire des séances, sous la présidence de M. BERNARD Joseph, Maire.**

**Présents :** BERNARD Joseph, HUON Emma, BOUTIER Yann, TERRAIS Isabelle, DOWNIE Denise LARMET Arnaud, LE BRIS David, MARTIN Jean-Yves , QUELEN Mickael

**Absent : Procuration:**

**Secrétaire de séance:** TERTRAIS Isabelle

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres votants :9

Date de convocation : 28 juin 2017

Date d'affichage : 28 juin 2017

### **Délibération 30/2017 : Réorganisation du rythme scolaire – rentrée2017**

Vu le décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques paru au journal officiel du 28 juin 2017, le maire propose aux élus une organisation de la semaine sur huit demi-journées , soit quatre jours, et de supprimer les Temps d'Activités Périscolaires.

Le Maire précise que les transports scolaires ne seraient pas impactés puisque le car passera le matin et le soir comme actuellement les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et que les Activités Pédagogiques Complémentaires ( A.P.C.) déjà en place depuis trois ans, encadrés par les enseignants s'organiseraient les lundis et jeudis de 16h30 à 17h.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents , autorise le Maire à solliciter la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dès la rentrée 2017 auprès de la Directrice Académique des services de l'Education Nationale.